

Confluents

Décembre 2000



La gelée blanche au Moulin de Bouchardon Guillaumin

EDITORIAL

Treize à la douzaine, une bonne mesure.

Nous étions treize membres d'E.R.I.C.A., une bonne mesure, ce samedi matin d'octobre à ne pas mesurer nos forces pour continuer la mise en valeur du beau lavoir de l' "Age Quatre Maux" : 9 grandes pierres de granit sur lesquelles les laveuses savonnaient, brossaient, battaient avec le battoir leur "bugeade" avant de la rincer dans l'eau du lavoir. Nous vous recommandons d'aller le voir.

Nous étions treize le 11 novembre au Conseil d'Administration élargi d'E.R.I.C.A. pour réfléchir et programmer nos actions 2001 et 2002. Si, entre autres, nous avons décidé de nous donner du temps pour les expositions sur les moulins et sur l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain nous allons faire des propositions au Conseil Municipal de Crozant à propos de notre participation à une "journée des peintres".

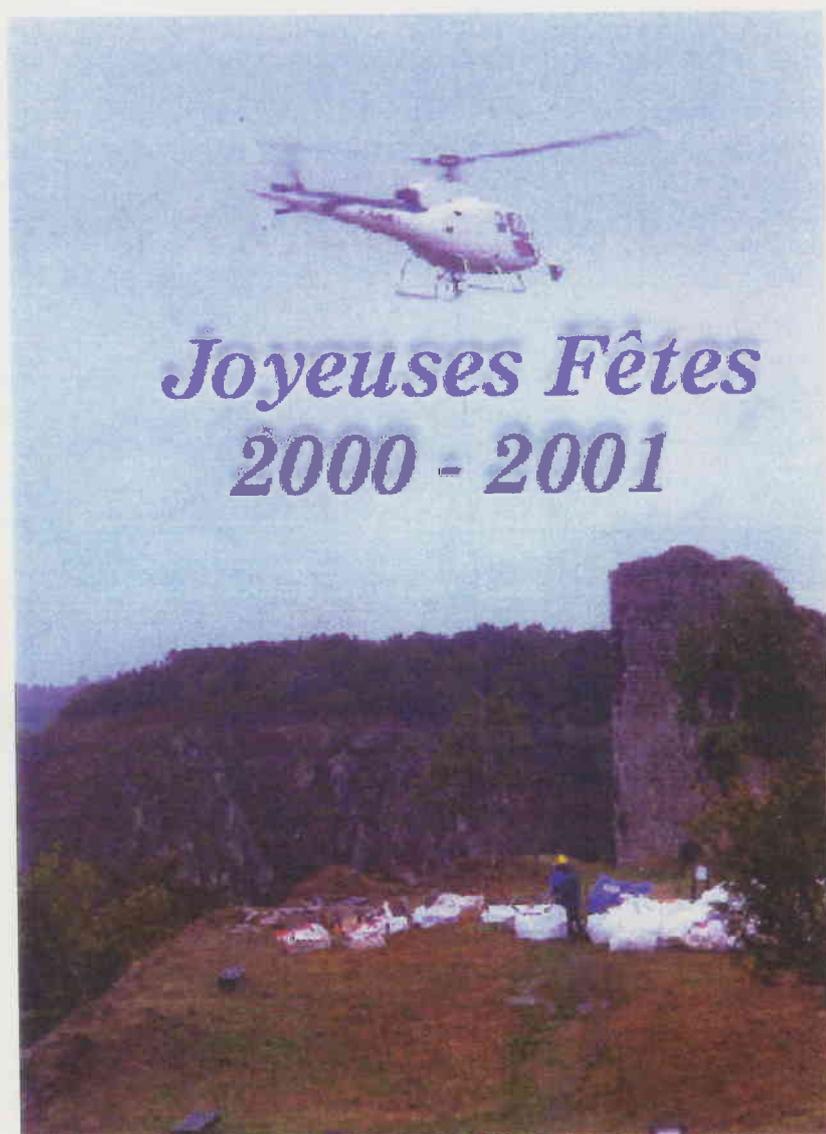
Un concours de peintres peut-être organisé par la municipalité, E.R.I.C.A. animant une mise en valeur de l'Ecole de Crozant et du site pictural sur le thème 2001, centenaire des "8 jours à Crozant" racontés par Albert GEOFFROY en 1901.

Cette journée des peintres pourrait avoir lieu le jour du feu d'artifice ou celui de l'inauguration du gîte d'artiste.

Nous avons commencé à réfléchir au contenu de cette animation (qui peut s'étendre sur plusieurs jours) et nous vous tiendrons au courant de ce projet en fonction des moyens et partenaires trouvés.

Une bonne mesure de mobilisation et de participation des membres d'E.R.I.C.A. contribuera au succès de cette manifestation.

P.C.



SOMMAIRE

<i>La gelée blanche au Moulin de Bouchardon</i> (par Armand Guillaumin)	page 1
<i>Editorial</i>	page 2
<i>Sommaire</i>	page 3
<i>Des moulins à Crozant (2ème partie)</i>	pages 4 à 7
<i>Carte de Cassini</i>	pages 8 et 9
<i>Vie de l'Association</i>	page 10
<i>Brèves...Brèves...Brèves...</i>	Page 11
<i>Le busard saint Martin</i>	page 12
<i>Les landes de la Sedelle</i>	pages 13 à 16

AU FIL DE L'EAU, AU FIL DU TEMPS ... DES MOULINS A CROZANT

Inventaire après disparition

(D'après la carte de Cassini, les monographies d'Eguzon et de St Plantaire, les mémoires de la SSNAC, le cartulaire d'Aubignac, ainsi que divers récits ...etc).

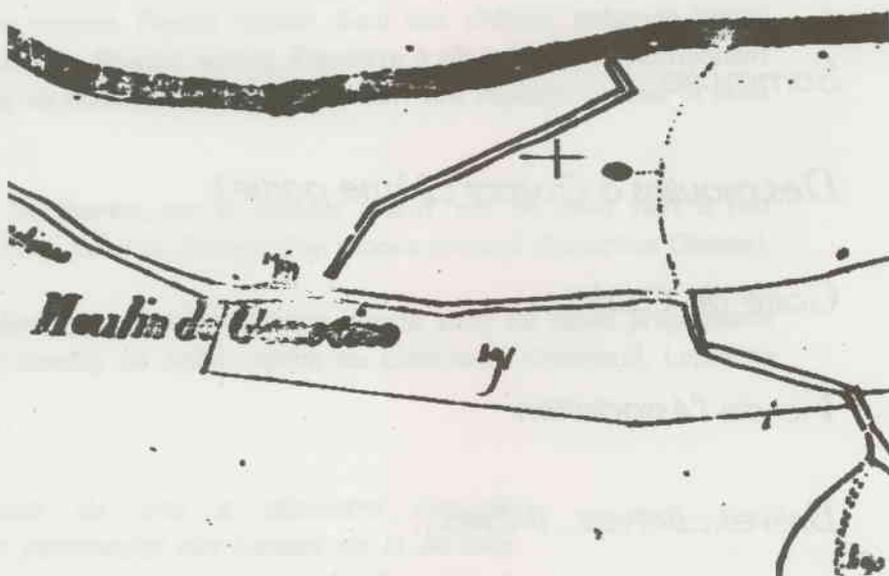
En suivant la Creuse

Des moulins sur la Creuse il ne reste que des ruines, visibles seulement lors des vidanges du barrage d'Eguzon, mais ils sont encore présents dans la mémoire des anciens ...

Dès son entrée dans notre paroisse, la Creuse faisait tourner la roue du **Moulin Neuf** : neuf déjà en 1483. Il se situait sur le pied-à-terre que possède Crozant sur la rive droite de la rivière, près du village de La Brousse.

En 1636, il appartenait au Seigneur de Vervy et était «arrenté» à Hugues et Thomas Delaroche : «ensemble quelques maisons et héritages étant les dépendances dudit moulin pour la quantité de vingt septiers de seigle mesure de Puyguillon». Les habitants de la Chaise-Gonnot, de Saint «Lion» et de la «Brousse de Genétin» devaient y faire moudre leurs grains.

Toujours sur la rive droite, pouvons-nous revendiquer le **Moulin de Genétin** ? Il se trouve sur la commune de St Plantaire, mais il figure en 1544 parmi les biens que possède Damoiselle Gillette Paviot, fille de Gabrielle de la Barde, qui tient les Places



Il lui est dû pour «le moulin de Genestin, situé sur la rivière Creuse en la paroisse de Crousant, chacun an, trente cinq sols, dix sept septiers seigle» et les tenanciers ont des héritages à la Querlière, sur l'autre rive, toujours paroisse de Crozant.

En 1640, Gabriel Desmarquet et Damoiselle Divine Marie de Bridiers, son épouse, vendent en même temps que les Places, le Moulin de «Genétain» à haut et puissant Seigneur Gabriel Foulcaut de St Germain Beaupré.

Pourquoi ne le trouve-t-on pas sur la carte de Cassini ?

Le bac de Genétin permettait de passer la Creuse au temps où il n'y avait pas de pont à Crozant (il a été construit en 1878). L'ancien cadastre (début du XIXème siècle) nous montre l'écluse, le filin qui guidait le bac et sur la rive gauche, le chemin Crozant-Fresselines.

En 1901, dans «Huit jours à Crozant», Albert Geoffroy nous décrit «à côté du moulin et accroché à la berge, un bac géant, espèce d'arche de Noé, pour passer bêtes et gens».

En 1905, quand Louis Michon écrit sa monographie de St Plantaire, le moulin de Genétin ne fonctionnait plus. Ses derniers meuniers étaient des Fauconnier. «Le barrage de Genétin» (nous disons l'écluse) fut un des sites favoris de Guillaumin qui le peignit plus de trente fois de 1892 à 1920.

Le **Moulin de Ribois** n'était ni sur la Sédelle ni sur la Creuse, mais sur le ruisseau du même nom venant des Brousses, grossi par l'effluent de l'étang de Cachemiche. Vous pouvez en deviner les vestiges au milieu des arbres et des broussailles, à la traversée du ruisseau, à gauche de la route Crozant/Fresselines, l'ancien chemin passait sur la levée de la retenue.

Au XVIIIème siècle, il appartenait à la famille Mongie, propriétaire de la Maltière et de Granchez. En 1764, quand les enfants de feu Maître Joseph Mongie et Demoiselle Anne de Gonillon se partagent leurs biens, l'héritier du cinquième lot reçoit la maison haute ancienne du lieu de Granchez, le colombier, des droits sur les métairies de Granchez, la Maltière, le Pontcharraud et le quart de Maisons et «item aura la rente qui est due sur le Moulin de Ribois par Joseph Delagrangé qui est de la somme de trente livres par chaque année».

Quand on voit le ruisseau de Ribois, on se demande comment il pouvait faire tourner un moulin.

Déversait-on, en cas de besoin, dans la retenue, de l'eau de l'étang de Cachemiche qui appartenait au même propriétaire ? Etang, dont le joli nom évoque la farine et le pain !

Il fallait descendre la Creuse sur plusieurs kilomètres pour trouver, après le confluent avec la Sédelle, un autre moulin, le **Moulin Barat**. Il figure sur la carte de Cassini, il est donc antérieur à la révolution.

Le Moulin Barat



Son aspect, au début du Xxème siècle, nous est familier grâce aux cartes postales et aux tableaux des peintres. Comme accrochées aux rochers du ravin une petite maison d'habitation et une grange, tout au bord de la rivière, le moulin, sur la rive opposée des prairies.

Dans la «Montagne Dimanche» du mois d'août 2000, Paul Colmar nous raconte l'odyssée de deux «canoéistes» qui tentent, en août 1907 de descendre la Creuse, alors presque à sec. Au Moulin Barat, ils sont accueillis dans l'unique pièce de l'habitation par Eugène Fressignaud, sa femme Madeleine et leur fille, âgée de quinze ans «mais qui en paraît au moins vingt tant elle est robuste». On leur offre du fromage de chèvre, ... des figues et du pain cuit à la maison.

Mais ce qui a marqué la mémoire des gens du pays, c'est le drame qui s'est déroulé au Moulin Barat dix neuf ans plus tard.

Nous sommes en 1926, le barrage d'Eguzon est terminé, il va être mis en eau. Madeleine et sa fille Hortense vivent seules au moulin, Eugène est mort en 1915. On leur a dit qu'il fallait quitter leur habitation, que l'eau allait monter. Elles refusent de quitter les lieux où elles ont toujours vécu. Il faudra les arracher de force à leur maison que l'eau commence à envahir.

Le Moulin de Pillemongin, situé en aval, ne se trouve pas sur la carte de Cassini. Existait-il avant 1789 ? C'est probable.

En 1818, François Allilaire y était meunier. La famille Fauconnier l'a exploité au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}.

Dans le récit des «canoéistes» rapporté par Paul Colmar, en 1907, les navigateurs sont reçus par «Monsieur Fauconnier, sa femme, ses frère et beau-frère et quatre bambins joufflus» et le narrateur d'écrire «aucun tableau, aucune lecture ne peut donner une idée du genre de vie que mènent ces braves gens éloignés de tout ! Qui viendrait les visiter au fond de cette gorge inaccessible ? Les enfants sont obligés, à la belle saison, d'escalader les rives pour gagner le village situé à quatre kilomètres». On y vivait pourtant et on y travaillait. Les anciens parlent encore avec une certaine admiration de «la» Céline Fauconnier qui livrait dans les fermes, à dos d'âne, les «tcheuses» (prononciation locale du marchois «quecha» : sac de farine ?) et montait chercher, dans les greniers, les sacs de blé à moudre.

D'un moulin à l'autre on vivait, on mourait. Meuniers de père en fils, fille de meunier, épouse de meunier comme le montre une épitaphe dans le cimetière de Crozant



Puis venait le **Grand Moulin**. Après, la Creuse quittait le territoire de Crozant. Dans sa monographie d'Eguzon, parue en 1895, Louis Blanchard nous éclaire un peu sur son histoire.

Le Grand Moulin appartenait aux Seigneurs de la Clavière, pendant très longtemps, les Chamborand. Les habitants du Bougazeau, de Bord et de la Feyte (paroisse d'Eguzon) devaient y mener moudre leurs grains. Or, en 1780, révolutionnaires avant l'heure, ces serfs voulurent s'affranchir de tous droits. Le seigneur produisit alors des actes remontant à 1456, 1620 et 1684.

Voici un extrait d'un de ces actes : «sont tous eux habitants du dit village astreignables au moulin dudit seigneur appelé le Grand Moulin situé sur la rivière Creuse pour les grains qu'ils

consomment dans leurs maisons quand ils font résidence dans ledit village, et les meuniers dudit seigneur ont accoutumé de venir chercher leurs grains en leurs maisons et leur ramener la farine et rendre le boisseau de bled ras au comble en farine».

Que croyez-vous qu'il arriva ? Ce fut le seigneur qui gagna. Et une partie de sentier qui allait de la Feyte au Grand Moulin, sûrement bien tracé, servit, à la révolution, à déterminer la limite entre l'Indre et la Creuse.

Pendant des siècles les moulins ont tourné pour le profit des seigneurs, après la révolution beaucoup ont changé de propriétaire et nombreux ont été les procès pour récupérer les rentes non payées. Pendant tout le XIXème siècle et le début du XXème les meuniers ont fourni aux paysans la farine de leur blé pour qu'ils cuisent leur pain dans leur four.

Mais l'installation des boulangers dans chaque bourgade a changé l'ordre ancien et les derniers moulins ont tourné grâce aux «échangistes». Le paysan portait son blé au moulin, le meunier livrait la farine au boulanger et ce dernier fournissait le pain à la ferme, au début, même poids de pain que de farine reçue.

Les paysans criaient qu'ils enrichissaient meuniers et boulangers qui clamaient ne pas recevoir le prix de leur travail. Cependant, les restrictions des «années quarante» firent retrouver aux villageois les sentiers des moulins...

Les moulins, un sujet qui mériterait des recherches plus approfondies.

Huguette Lasnier

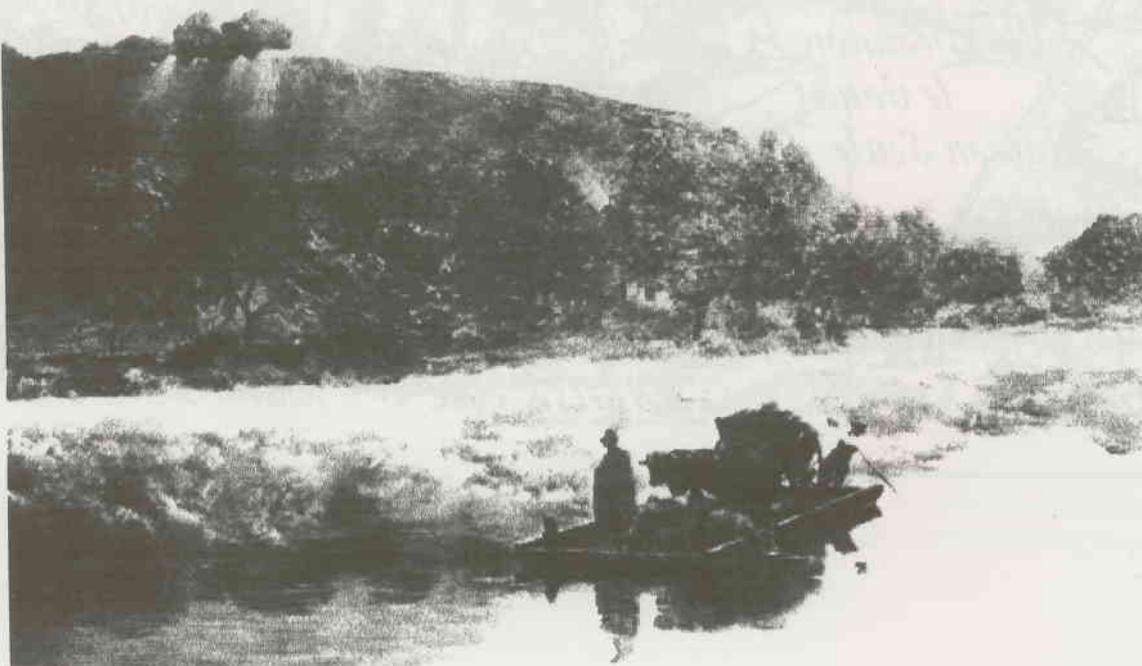
De l'eau à nos moulins Courrier des Lecteurs

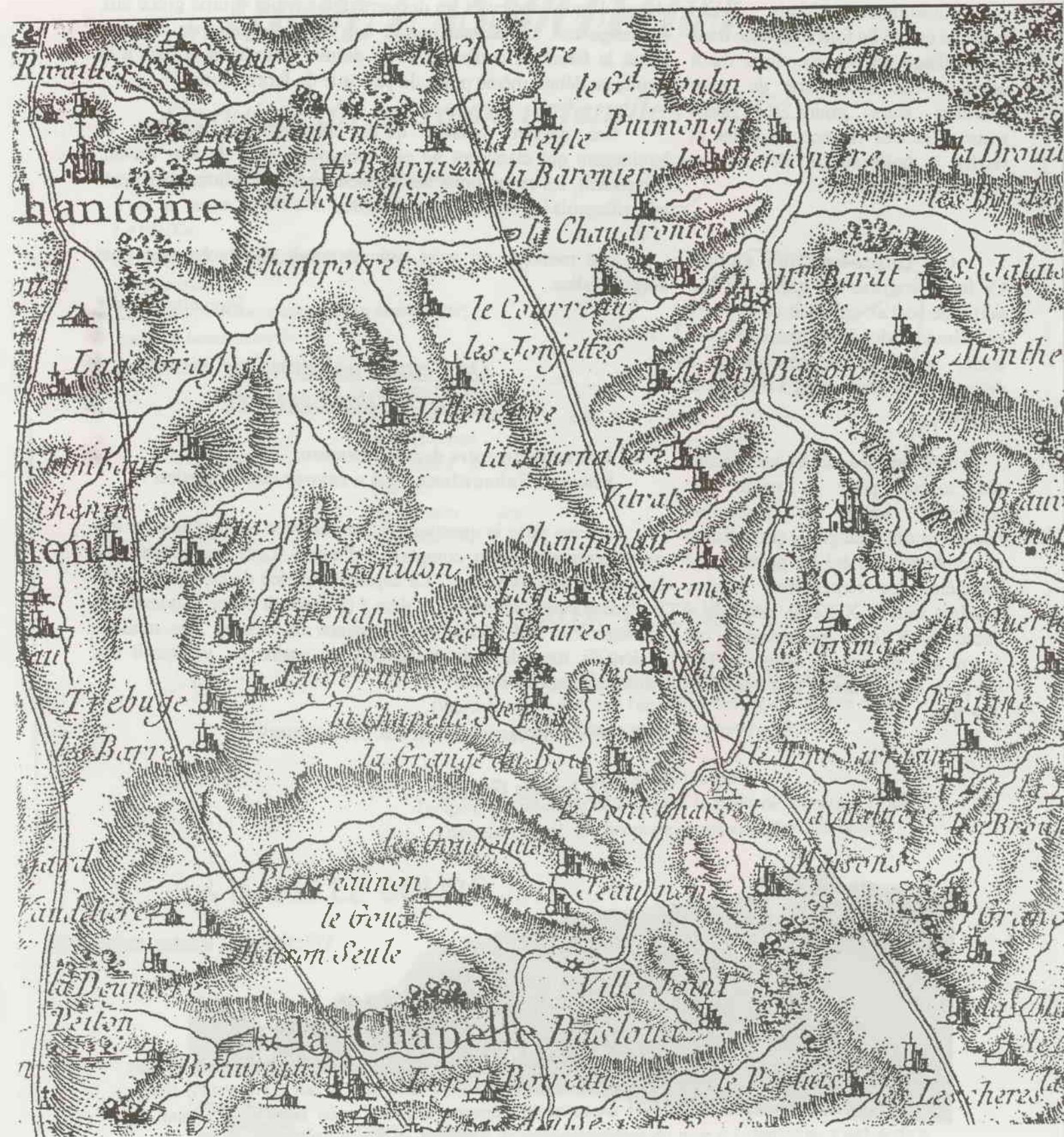
**A la suite de notre dernier numéro,
François Tabourdeau nous a envoyé cette question :**

«Je me pose la question de l'importance économique de ces moulins dans la région, comparée à d'autres. Leur densité était-elle supérieure à la moyenne ? La capacité motrice de la Sédelle et de la Creuse était-elle utilisée à plein ? (Il faudrait poser la question à un ingénieur hydrolicien ou à l'agence de bassin). Les moulins étaient-ils tous destinés à moudre les grains ou y avait-il des carderies, papeteries... ?

Vos réponses seront les bienvenues.

Le bac de Génétin

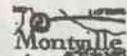
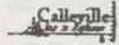
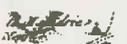






Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
 0 0.2 0.4 0.6 0.8 1 km

SIGNES ÉCLÉSIASTIQUES.

-  Montville paroisse de bourg
-  Hilly paroisse
-  Calleville église isolée
-  La Croix succursale
-  chapel
-  hameau avec chapelle
-  chateau avec chapelle
-  oratoire
-  abbaye d'hommes
-  de filles
-  prieuré
-  collégiale
-  couvent
-  commanderie
-  maladrerie
-  presbytere
-  Beaucaup cimetière
-  croix
-  paroisse ruinée
-  chapel
-  abbaye

VIE DE L'ASSOCIATION

Ce qui se dit au rayon ustensiles oubliés

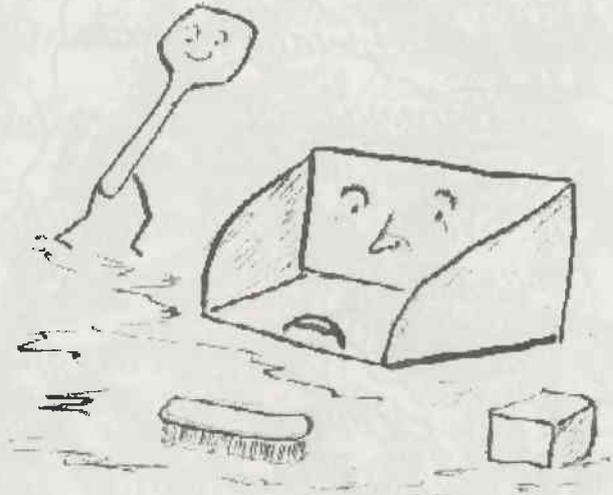
Le battoir : «J'vais à l'Age Quatre Maux.
Y'en a onze d'ERICA, ils ont nettoyé le
LAVOIR».

Le baquet : «Pas la peine d'y aller,
y a pas d'eau !»

Le savon : «Oui, mais pour un beau lavoir,
c'est un beau lavoir !»

La brosse : «Affirmatif !

des murets pour
protéger du vent,
neuf pierres,
au moins là on
pouvait
apprendre les
nouvelles !».



AUX RUINES

Nous avons relevé les plantes de terrain calcaire qui fleurissent, en été, sur l'éperon granitique, à cause de la chaux utilisée pour les constructions.

Nous avons trouvé :

l'origan, la scabieuse colombarie, la bugrane épineuse, l'inule oeil-de-cheval, le clinopode commun et l'orchis bouc.

& DANS LE BOURG

Clinopodium vulgare (pied-de-lit)

Le mur «Lelong»

A la dernière réunion du conseil municipal, nous avons été informés que le bornage du terrain abandonné par Messieurs Lelong pour l'élargissement de la route qui mène aux Chaumas venait d'être effectué et que nous pouvions donc entreprendre les travaux de reconstruction du mur, comme nous nous y étions engagés. Nous avons fixé une matinée de nettoyage au samedi 02 décembre prochain. Le chantier de reconstruction du mur à l'identique, c'est-à-dire en pierres sèches, aura lieu dans les semaines suivantes en fonction des intempéries et de la disponibilité des bénévoles. Si vous souhaitez donner un coup de main, faites le nous savoir en téléphonant à Cécile (05.55.89.81.16) ou à Paul (05.55.89.81.26).

BREVES...BREVES...BREVES...BREVES

B
R
E
V
E
S
.
.
B
R
E
V
E
S
.
.
B
R
E
V
E
S
.
.

MULTIMEDIA

«La Montagne» du 06 Octobre 2000. Le multimédia au service du patrimoine. Nous apprenons que le CD-ROM sur le château de Chalusset repose sur les recherches de Christian Remy. Rappelons que Christian Rémy a travaillé pour la brochure «Le château de Crozant» vendue aux ruines

A LIRE

Dans les mémoires de la SSNAC 2000, vous trouverez un article de Michel Basin sur la vente du Château de Crozant en 1640.



Dans plusieurs numéros de «La Montagne Dimanche» du mois d'août 2000, des articles de Paul Colmar sur la descente de la Creuse en canoë, en 1907, par M.J. Boulade. Des détails intéressants sur Crozant, les moulins Barat et de Pillemongin, des photos...

TOUJOURS LES CROIX

Dans Géo de septembre 2000, des croix semblables aux nôtres : tête pattée, bras droits, mais un socle beaucoup plus élevé. Elles se trouvent dans le Vexin et posent les mêmes questions que les nôtres.

& LES NOTRES ... Brisées

Celle de la Berthonnière et celle de la Querlière Que faire ?

DES NOUVELLES DES RUINES

La consolidation de la tour de la chapelle a bien commencé.

Les matériaux nécessaires ont été apportés par hélicoptère, et une entreprise spécialisée a déjà dégagé le pied de la tour côté Creuse, qui était enseveli sous un amas végétal. Les pierres éboulées en contre bas, ont été elles aussi sorties de leur gangue de terre. Les murs sont en voie de réédification partielle, et l'archère centrale qui éclaire la crypte est maintenant reconstituée.

Une archéologue est venue travailler pendant deux semaines et reviendra sans doute. Un sondage est visible à l'intérieur de la chapelle au pied d'une colonne, et à la jonction du pied de la tour et du rocher.

Nous attendons avec impatience le récit de ses découvertes...

BREVES...BREVES...BREVES...BREVES

LE BUSARD SAINT MARTIN

Relevé dans un dictionnaire d'Histoire naturelle de 1890 : «La Sous-Buse et l'Oiseau Saint-Martin qui en est le mâle et qui, en vieillissant devient presque entièrement blanc sauf les rémiges qui restent noires».

Sous-buse indique bien une silhouette moins trapue que la buse ; en fait c'est une espèce à part entière, dont la femelle est brune avec une barre blanche sur le croupion (importance du mimétisme lors de la couvaison), et le mâle gris bleuté pâle qui lui vaut la dénomination de «Circuscyaneus».

C'est bien lui que l'on remarque parfois en vol battu ou plané à un ou deux mètres au-dessus des champs, allant et venant «comme s'il cherchait un objet perdu» (Lafond) très lentement, puis il se retourne et plonge pour reprendre son vol s'il a manqué la proie, souvent un petit mammifère, mais aussi un petit oiseau, un insecte ou un reptile. Il franchit la haie et reprend sa quête dans le champ voisin.

L'oiseau niche au sol, dans une lande ou plus rarement dans des cultures de céréales. En mai 1979, j'ai observé un nid contenant quatre oeufs, dans une lande de fougères. Il est assez succinct : c'est une litière d'herbes sèches et de quelques ramilles ; le mâle nourrit la femelle durant l'incubation ; au retour de chasse, il survole le nid que quitte alors la mère ; s'élevant dans les airs, le mâle lâche sa proie que la femelle saisit au vol par une acrobatie spectaculaire.

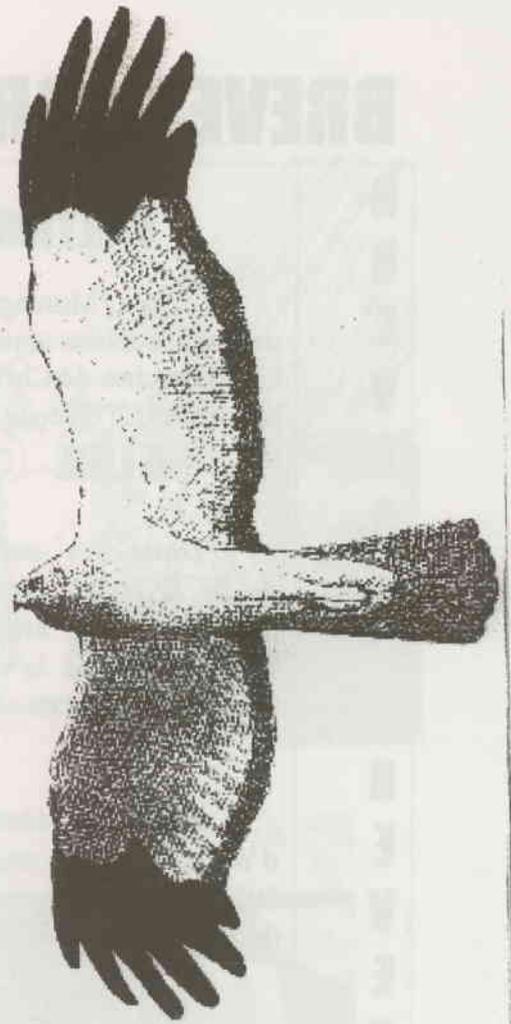
Ce nourrissage va durer jusqu'après l'éclosion, car la femelle ne chassera qu'après plusieurs semaines. Après l'émancipation des jeunes, en août, la famille se disperse.

Les Busards Saint-Martin sont des migrateurs partiels, l'hiver ils se regroupent en dortoirs dans des landes de bruyères où les oiseaux passent la nuit avant de reprendre au matin, la recherche de nourriture.

Sa densité, en Limousin, est d'un couple pour 60 km² environ. Sur Crozant, c'est le seul représentant des busards, dont on peut rencontrer trois espèces en Creuse, avec le Busard Cendré et le Busard des Roseaux.

Les auteurs creusois du siècle dernier le qualifiaient de rare. Il n'est toujours pas commun aujourd'hui.

P.B.



LES LANDES DE LA SEDELLE

LE CONTEXTE

Les landes de bruyères ont fortement marqué la vallée de la Creuse et de la Sédelle. A la fin du XIX^{ème} siècle, elles offraient aux voyageurs des paysages ouverts d'une grande beauté. Ces paysages attirèrent de nombreux peintres. Ce mouvement fut tellement important par le nombre, la richesse et la diversité des oeuvres produites qu'on lui donna le nom «d'École de Crozant».

Or, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, l'exode des populations vers les villes, la mécanisation de l'agriculture et le déclin de l'élevage ovin ont engendré la disparition progressive de ce type de milieu, entraînant une inversion complète des paysages.

Il subsiste cependant quelques landes qui, abandonnées plus tardivement, ont mieux résisté à l'épreuve du temps. Les landes sèches, notamment les landes subatlantiques à Callune, font partie des milieux de la Directive Habitat¹ et, à ce titre, leur préservation est considérée comme prioritaire.

LES LANDES DE LA SEDELLE

Cette lande se situe à environ quatre kilomètres du bourg de Crozant. Elle se répartit sur deux coteaux d'orientation Est et Ouest qui constituent le lit de la Sédelle. Le flanc Ouest est un bien de section du village de Maisons, le flanc Est est entièrement constitué de propriétés privées. Ces deux coteaux, représentant l'équivalent d'environ 15 hectares, étaient jusqu'au milieu du siècle occupés par des landes à bruyères (callunes et genévriers).

LA FLORE :

Abandonnées depuis les années 1950, les parcelles du bien de section étaient devenues en friche. Sur la partie supérieure du coteau, au printemps de 1991, la commune a fait planter 3 ha 50 (sur une superficie totale de 6 ha 44) en résineux (Pins Laricio de Corse et Douglas verts), par l'intermédiaire de l'O.N.F. (Office National des Forêts). Sur les bords de la plantation, notamment sous les pins, une bande d'une dizaine de mètres de large a été recolonisée par de jeunes pieds de bruyère (*Calluna vulgaris* et *Erica cinerea*). D'autre part, il subsiste dans le centre de la parcelle une zone de lande de bruyères (*Calluna vulgaris*) sénéscente. Les côtés de la parcelle (nord et sud), ainsi que les bords de la rivière font état pour leur part d'un boisement avancé (Chênaie-Hêtraie).

¹ La Directive Habitat est une mesure prise par la Communauté Européenne pour la sauvegarde de milieux naturels dans le cadre du maintien de la biodiversité. Il en va de même pour la Directive Oiseau

En ce qui concerne le coteau exposé à l'Est, abandonné lui aussi par les pâtures et la fauche à peu près à la même période, la lande est à un stade de boisement avancé (Chênaie-Hêtraie) sur environ 1/3 de la surface. Pour le reste, les deux tiers sont colonisés par la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Il ne subsiste qu'une zone d'environ 1 hectare, au sommet de l'éperon rocheux que forme la confluence de la Sédelle avec le ruisseau de Josnon où la bruyère (*Calluna vulgaris*) bien qu'elle soit sénescente, forme avec les genévriers (*Juniperus communis*) une unité végétale homogène.

LA FAUNE :

Les oiseaux sont nombreux : Nous avons repéré toutes les espèces traditionnelles de la campagne creusoise (Troglydte mignon, Pigeon ramier, Geai des chênes, Mésange bleue, Chardonneret élégant, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Fauvette à tête noire). Affectionnant des milieux ouverts pour la chasse, on rencontre bien évidemment des rapaces comme la Buse variable.

La présence du Busard St Martin, sur le versant Ouest, est un point tout à fait intéressant. Oiseau typique des milieux ouverts, il s'agit d'un rapace protégé (Directive Oiseau).

Les mammifères : De même que pour les oiseaux, sur la zone de lande proprement dite, on retrouve la faune traditionnelle de cette partie du Limousin : Chevreuil, Lapin de garenne, Blaireau et Renard.

L'étude du site a démontré l'intérêt écologique et patrimonial des Landes de la Sédelle. Tout en contribuant au maintien de la biodiversité, la préservation de ce milieu remettrait en valeur des paysages symboliques pour cette partie de la vallée de la Creuse.

La mise en place des différentes interventions visant à préserver ce milieu sera certainement longue, compte tenu notamment du nombre important des propriétaires et des intervenants sur le site.

Les habitants des villages concernés sont attachés à ce lieu et, même si cela rend le travail plus complexe, c'est un encouragement certain à essayer d'engager des actions pour le préserver.

Dans notre prochain numéro : «Les méthodes de restauration et d'entretien».

Cécile Lasnier

CROZANT

sections JOSNON-MAISONS

Etude Lande de bryères



Légende :

-  Bryère colonisée
-  Bryère jeune
-  Bryère sénéscente
-  zone boisée
-  Prairie

Echelle: 1/2500

-  Plantation conifères
-  Chemin de randonnée
-  Arboretum de la Sédelle

